

04.04.2023 – 09:30 Uhr

Caritas Suisse dit oui à la loi sur la protection du climat



Lucerne (ots) -

Soumise au vote le 18 juin, la loi sur la protection du climat indique une voie permettant à la Suisse d'atteindre son objectif de zéro émission nette. Pour Caritas Suisse, elle est nécessaire et urgente pour limiter les conséquences de la crise climatique non seulement chez nous, mais aussi pour les plus démunis dans le Sud mondial. Caritas Suisse soutient donc la loi sur la protection du climat.

Le dernier rapport sur l'évolution du climat le montre sans équivoque : il est grand temps d'agir rapidement et efficacement dans la protection du climat. Aujourd'hui, la crise climatique est une réalité tangible dans le monde entier, en Suisse également. Mais elle touche de manière disproportionnée les populations du Sud mondial. " Dans les pays d'engagement de Caritas Suisse, on ne peut que constater l'aggravation de la faim et de la pauvreté. Les phénomènes météorologiques extrêmes comme les tempêtes tropicales se multiplient, les sécheresses persistantes privent de manière dramatique les populations de leurs bases d'existence ", prévient Franziska Koller, responsable du secteur Coopération internationale de Caritas Suisse. Notre pays est appelé à assumer ses responsabilités et à réduire rapidement et sensiblement ses émissions - comparativement élevées - de CO₂. La loi sur la protection du climat montre comment s'engager concrètement sur une telle voie.

Les mesures efficaces de protection du climat prises par la Suisse sont souvent critiquées, car les personnes à petit budget ne sauraient supporter les coûts élevés qu'elles impliquent. Il est toutefois possible d'éviter de telles conséquences sociales négatives moyennant un aménagement ciblé de la politique climatique. Soumis au vote, le contre-projet à l'initiative pour les glaciers prévoit que la protection climatique s'effectue de manière socialement acceptable. " Il est crucial que les ménages à faible revenu ne subissent pas une charge financière trop lourde en raison des mesures concrètes de protection du climat et qu'ils puissent respecter ce dernier ", commente Andreas Lustenberger, responsable du secteur Études et politique de Caritas Suisse.

Caritas Suisse soutient la loi sur la protection du climat parce qu'elle ouvre la voie à une politique climatique allant de pair avec des mesures de politique sociale.

Pour plus d'informations :

Position de Caritas " Instaurer la justice climatique " (caritas.ch/fr/instaurer-la-justice-climatique/)

Position de Caritas " La protection du climat peut et doit être sociale " (caritas.ch/fr/la-protection-du-climat-peut-et-doit-etre-sociale/)

Contact:

Avis aux rédactions :

Franziska Koller, responsable du secteur Coopération internationale, et Andreas Lustenberger, responsable du secteur Études et politique, sont à disposition pour toute question supplémentaire.

Veillez vous adresser à Stefan Gribi, courriel sgribi@caritas.ch; tél. 041 419 23 20.

Medieninhalte



Un lac asséché au Mali, où Caritas Suisse est active avec un projet de protection du climat. / Texte complémentaire par ots et sur www.presseportal.ch/fr/nr/100000088 / L'utilisation de cette image à des fins éditoriales est autorisée et gratuite, pourvu que toutes les conditions d'utilisation soient respectées. La publication doit inclure le crédit de l'image.

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100000088/100905343> abgerufen werden.